



FOOD-TRUCK

Pour répondre aux besoins de notre zone touristique et afin de redynamiser son attractivité, la Commune de Saint-Pierre-en-Port met à disposition un emplacement pour l'installation de commerces alimentaires ambulants de type "Food-Truck", sur le site de la plage des Grandes Dalles.

Cette mesure a pour vocation de permettre à un opérateur privé de réaliser une prestation de service de restauration diversifiée à emporter, sur plusieurs mois :
DE MI-AVRIL A MI-SEPTEMBRE.

Les horaires seront ajustables. Tout opérateur intéressé est invité à présenter **un dossier de candidature** dans les conditions décrites dans le cahier des charges disponible en mairie et téléchargeable sur le site de la commune :

<http://www.saint-pierre-en-port.fr>

Les dossiers devront être déposés au plus tard pour le **10 avril 2023**.

Le Comité de Pilotage s'engage à prendre une décision pour le 20 avril.

Plus de renseignements auprès du Secrétariat de Mairie 02.35.27.42.56